

## REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre avril à 18h30,  
Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 49
DATE DE LA CONVOCATION	17/04/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	30/04/2026

**OBJET :**

**Comité de pilotage du Système d'Information Géographique (SIG) départemental  
GéoMAS - Désignation des représentants**

**Étaient présents :**

Mme Rémina SALERNO , M. Jean-Baptiste AILLAUD , Mme Blandine ALLAMANNO , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Gérald CHENAVIER , M. Loïc BOIVIN , Mme Sandrine COMBE , M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , Mme Delphine ROLLAND , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Vincent MEDILI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Elie CORDIER , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Louis MIOULANE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , M. Roger GRIMAUD , Mme Carole LAMBOGLIA , M. Bernard LONG , Mme Sophie DESCHAMPS , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christophe GUIDONE , M. Gabrielle RABOUIN , M. Jean-Michel ARNAUD , Mme Murielle AMIEL , M. Fabien MALFATTO , Mme Claudie JOUBERT

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Blandine ALLAMANNO, M. Olivier PAUCHON procuration à M. Jean-Baptiste AILLAUD, M. Pierre PHILIP procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Nina AMAR CAL, Mme Charlotte KUENTZ procuration à M. Jean-Jacques ROSTAN, M. Mikaël GARNIER procuration à M. Roger GRIMAUD

**Absent(s) :**

Mme Catherine ASSO, M. Gérald BORDIGA, M. Denis DUGELAY, M. Fernand BARD

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Mélissa FOULQUE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

La communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance s'est engagée depuis 2014, en collaboration avec l'ensemble des collectivités des Hautes-Alpes, dans la mise en place du Système d'Information Géographique (SIG) mutualisé GéoMAS.

Le fonctionnement de ce système est régi par une convention passée entre les Conseil Départemental des Hautes-Alpes, le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence et tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) adhérant au dispositif.

La convention instaure notamment un comité de pilotage qui « se réunit au moins une fois par an pour faire le point sur l'avancement du projet, réaliser les arbitrages nécessaires, valider les budgets et définir les orientations concernant les évolutions du projet ».

Conformément à cette convention, chaque EPCI doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein de cette instance.

Il est proposé de procéder par vote à main levée pour cette désignation, comme l'autorise l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, si l'unanimité des membres en est d'accord.

Vu la délibération n°2022\_06\_30\_26 du 30 juin 2022, approuvant la signature de la nouvelle convention de partenariat GéoMAS ;

Vu ladite Convention de partenariat « Géonumérique Mutualisé des Alpes du Sud : GéoMAS » ;

Décision :

Il est proposé :

Article unique : de désigner parmi les membres élus du Conseil Communautaire un titulaire et son suppléant pour participer au comité de pilotage conformément à la convention de partenariat afférente.


M. Le Président propose les candidatures de :

Titulaire : M. Gérald CHENAVIER

Suppléant : M. Olivier PAUCHON

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 55

Le Président  
  
Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance  
  
Mélissa FOULQUE

Transmis en Préfecture le : 4 MAI 2025  
Affiché ou publié le : 4 MAI 2025